

MAIRIE D. J.  721010ARRONDISSEMENT DE *Conlon*

Du Vingt Deuxième _____, au mil huit cent cinquante, à l'heure 1 du Jour
ACTE DE MARIAGE de _____ Jules Vidal _____

le jeudi à 7 heures du soir profession professeur

N. 44

Original

Laurent Jules

département d'auvergne
 fils de *Emile Vidal*
 âgé de *24* ans né à la *Parade*
 domicilié à la *Parade*
 et de *Marguerite Bland*

Sur la déclaration à moi faite par le Sieur Joseph Julien
 âgé de vingt ans, profession de cultivateur, demeurant à la Gache
 qui a dit être rien
 âgé de vingt ans, profession de cultivateur, demeurant à la Gache
 qui a dit être rien
 Et nous, déclarants, Nicolas Jarry et Jean Jarry
 (notaire, suivant la loi, par moi Clément (Huissier) à la Gache
 remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, depuis 10 heures du jour.

Thomas

gauras

Maire D. L. C. 1908

ARRONDISSEMENT DE *Caen*

Du Jours Mardi an mil huit cent cinquante, à Quatre heures du Soir
ACTE DES DÉCÈS de Francis Marius Cardanne

le jour d'hier _____ à _____ heures du matin _____ profession _____

N. 42

Cardamom.

Francis marcus

— âgé de seize jours — né à la Grande —
département d'Oran — domicilié à la Grande —
fils de Lazare mabain Bardanne Condamin —
et de Josephine Condamin

Sur la déclaration a été faite par le notaire Auguste Reynier de la ville de Geneve
Age de Quarante huit ans, profession de notaire, de la ville de Geneve
qui a été dit qu'il est le seul de la ville de Geneve
Né le 24 juin 1824 Age de Quarante huit ans, profession de notaire, de la ville de Geneve
et ont été dit qu'il est le seul de la ville de Geneve
Ont été dit les déclarants, signé et ont été dit qu'il est le seul de la ville de Geneve
Constaté, suivant la loi, par moi, Prime Paillard, membre du Conseil de la ville de Geneve
signé et ont été dit qu'il est le seul de la ville de Geneve
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après en avoir lecture de la ville de Geneve

Mason

Grünare

MAIRIE D'Ar Cande

ARRONDISSEMENT DE *Paris*

Du Jour d'aujourd'hui _____, an mil huit cent cinquante, à quatre heures du soir
 AGIE DE DÈCES de Francoise Rose Oubert

le 9th Juin _____ à _____ heure 2 du matin _____ décédé _____ profession _____

N^o 43.

Erubert

francoise rose

_____ ages de _____ mois _____ née à la Paroisse
 département d'_____ domiciliée à _____
 fille de _____ Ambroise _____ Ambroise _____
 _____ et de _____ Pasine Noallo

Sur la déclaration à moi faite par le Prêtre Joseph Barthélemy
 âgé de 10 ans meuf ans, profession de Cultivateur domicilié à Neuf
 qui a dit être Professeur au lycée de la commune de Neuf deux
Maisons deux ans, profession d'ancien ministre
 domicilié à la Grande qui a dit être 21 ans du sexe de la defunte
 Etont, les déclarants, Signe
 Constaté, suivant la loi, par moi Prêtre Guillaume, Maire de la Commune de
la Grande remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après avoir assisté au acte

tranchimen

Ad. St.

At the Office

MAIRIE D. *de* *Orléans*

ARRONDISSEMENT DE *Cavalera*

Du Village de St Jean — au mil huit cent cinquante, à l'heure 3 du soir —
ACTE DE DÉCÈS de Jean Baptiste Casimir Louis Reboul

le 1^{er} jour du mois de _____ à _____ heures du jour sans profession _____

N. 14/16

Reh. 1

jean baptiste

_____ âge de 40 ans mort _____ no. à la Gauche _____
 département du Vaucluse _____ domicile à la Gauche _____
 fils de Louis Eug. Leboucq Chancier _____
 et de Baptistine Claire Ours. Domicile _____

4 La déclaration a été faite par le sieur Jean Humbert
 âgé de 35 ans, marchand, profession de Cultivateur, domicilié à la Parité
 au lieu dit de la Parité.
 Le sieur Humbert a déclaré par écrit et par lecture Charles
 Humbert, le fils aîné, âgé de 25 ans, Cultivateur, domicilié à la Parité
 au lieu dit de la Parité.
 Et tout, les parents, ont signé devant moi, le sieur de la Parité, notaire
 soussigné, suivant la loi, par moi Pierre Guillard, Maire de la Commune de
 la Parité.
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après en avoir été lu par

Winnipeg